



CALENDRIERS

1 et 2 juin, championnat de France de kayak polo VERN 15 juin : Raid départemental à Chenedet

FRAIS DE DEPLACEMENT

La rapport d'activité à déposer comme chaque année pour le calcul des aides UNSS (et Conseil Départemental pour les collèges) est disponible sur le site UNSS35.

Doivent y figurer tous transports non pris en charge directement par l'UNSS accompagnés de leur facture **avant le 30 juin**.

Les transports doivent concernés des rencontres au calendrier UNSS. Les sorties d'AS ne sont pas indemnisées cette année.

AG DEPARTEMENTALE :

Elle aura lieu le 22 juin au lycée de Cesson,
de 8 h 45 – 17 h 00.

Nous recevrons cette année le professeur Carré impliqué dans la sensibilisation aux dangers de la sédentarité.

POUR RESERVER LES REPAS AVANT LE 2 JUIN**UNE REPONSE PAR AS**

<https://docs.google.com/forms/d/1onBIPngffo30PFYpTxVX0b93YD1YnauSsfLslet5v-c/prefill>

Une convocation sera envoyée dans les établissements.

Le Cercle Paul Bert organise un tournoi de volley sur sable de 4 contre 4, dans le cadre de l'événement du Volley Master Beach de Rennes.

Le tournoi inter-collège se déroule à la Prévalaye le mercredi 15 juin 2022 de 13h30 à 17 h.

Il est dédié aux collégiens, il se scinde en 2 niveaux, les M13 donc les classes de 6e et 5e et les M15 avec les classes de 4e et 3e.

Les inscriptions se font via le site du Volley Master Beach.

Via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-paul-bert-volley-master-beach/evenements/vmb-mercredi-15-juin-2022-tournoi-inter-college>

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

E'ouann Tirel / responsable du tournoi inter-collège

E-mail : eouanntirel@gmail.com

SANDBALLEZ COLLEGE

Le 8 juin , le CPB nous accueille à partir de 10 h 00 sur le site de la Prévalaye pour un tournoi de sandball.

Merci de vous engager auprès du service dans les 2 catégories suivantes : minimes et benjamins, avec mixité obligatoire, au moins 2 filles ou deux garçons sur le terrain.

AVANT LE 1 er juin sur opuss

Les dossiers de demande sur le fond de solidarité sont à faire auprès de la direction régionale.